



Lettre d'information trimestrielle n°26, Juin 2017

Lettre d'information d'Universitaires sans Frontières

Ce numéro présente plusieurs actions, réalisées ou en cours au Burkina-Faso, l'une sur l'organisation d'une enquête sur les universités privées de ce pays, la suivante sur la formation des personnels de bibliothèque et la dernière donnant les résultats de notre recherche de collaborateurs pour l'Université Libre du Burkina.

De plus, comme USF-AWB ne dispose actuellement d'aucune subvention, un appel du trésorier vient compléter ce numéro afin de soutenir son action de par le monde. ■

Prof. Robert Laurini, président d'USF-AWB.

Enseignement supérieur privé : le Ministère engage une vaste campagne de vérification et de suivi au Burkina-Faso

Le pays compte actuellement 117 établissements d'enseignement supérieur privés qui, tous, ont signés l'engagement d'appliquer les dispositions fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour ce secteur. Cependant, de la signature des protocoles à leurs applications, il peut y avoir des écarts.



Mmes, Bintou Sessouma, Directrice des Enseignements Supérieurs et Mariette Miningou Directrice de l'Enseignement Privé (Ministère de l'Enseignement supérieur), coordonnatrices de la campagne de contrôle.

Pendant de nombreuses années, le Ministère de l'Enseignement Supérieur n'a pas eu les

moyens de vérifier si la réalité du fonctionnement de ces établissements correspondait bien aux normes fixées, laissant la place à de nombreuses dérives. C'est un problème récurrent dans les pays d'Afrique de l'Ouest, où le ministère de l'enseignement supérieur n'est bien souvent pas en mesure de vérifier la réalité du fonctionnement des universités et instituts privés.

Tout vient de changer au Burkina, puisqu'une campagne de contrôle et de suivi vient d'être mise en place avec beaucoup de sérieux : une méthodologie d'enquête a été élaborée, des questionnaires conçus pour couvrir le cahier des charges prévu. Pour ce suivi-contrôle les points ciblés concernent la gestion administrative, l'organisation académique et pédagogique (programmes, reconnaissances CAMES, procédures d'évaluation, profil des enseignants, conditions d'admission des étudiants, conventions, recherche,...) ; la gestion financière (coûts de la formation, traitement salarial du personnel,...) ; les infrastructures et équipements et les dispositions légales. Ces évaluations ont été menées par des équipes formées et envoyées sur place sans prévenir. Un examen approfondi du fonctionnement de l'enseignement supérieur est ainsi engagé.

L'enquête, qui couvre tous les établissements du pays, est encore en cours. Les résultats seront publiés dans les semaines qui viennent. Mais d'ores et déjà, quelques constats

Pour toute correspondance: Pr. Robert Laurini, Président d'USF-AWB, 20 Rue René, F- 69100 Villeurbanne ; Email : Robert.Laurini@usf-awb.org. Site web : <http://www.usf-awb.org>. Association déclarée au JO de la République Française, le 2 janvier 2010.

semblent pouvoir se dégager. Certains établissements respectent parfaitement les normes et consignes fixées par le Ministère, mais d'autres doivent adapter certains dispositifs. La Direction de l'Enseignement Supérieur sera là pour les aider à se mettre aux normes. Cependant, certains sont tout à fait hors normes et devront fermer.

Dans l'ensemble, l'enquête a permis de montrer que le nombre d'établissements privés s'est multiplié, ayant pour conséquences des difficultés d'obtenir des effectifs d'étudiants suffisants. Plusieurs ont donc été contraints de fermer. Mais au-delà des normes non respectées par certains, l'enquête a mis en évidence des situations qu'il était nécessaire de mettre à jour : certains établissements ont mentionné des locaux qui n'existent pas, d'autres se sont installés de manière sauvage sans déclaration...

L'enquête, sans nul doute, permettra d'assainir la situation de ce secteur, important pour l'avenir du pays. ■

Une action de formation pour le personnel de la bibliothèque de l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou

Un accord de coopération entre l'université Ouaga 1 JKZ et « Universitaires sans Frontières » a été signé en 2016. Dans ce contexte, il a été convenu d'engager des actions d'appui dans les secteurs prioritaires de l'université. Le développement du système LMD et la recherche nécessitent une adaptation des supports documentaires. Une formation du personnel de la bibliothèque centrale universitaire a donc été engagée.



Quatorze personnes faisant partie du personnel des bibliothèques de l'université Pr Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou (Burkina Faso) ont bénéficié de cette formation qui s'est déroulée du 7 au 19 avril 2017, dans une salle heureusement climatisée de la bibliothèque universitaire centrale (BUC), alors que le thermomètre à l'extérieur affichait 46 degrés.

La directrice de la BUC, Mme Fatoumata MAIGA/DIALLO, conservatrice de l'établissement, a été la première à manifester de l'intérêt pour la coopération dans le cadre de cette convention.



« Nous avons été approchés par une équipe d'USF-AWB pour détecter nos besoins en vue de nous apporter un appui. Et au nombre des besoins exprimés s'inscrivait le besoin en formation », rappelle la Directrice de la BUC.

Lors de cette formation, animée par Rosalba PALERMITI, MCF à la retraite de l'IUT2 de Grenoble, ont été abordées les questions de représentation de contenu et de langages classificatoires, l'usage et la pratique d'un logiciel bibliographique ainsi qu'une réflexion sur le rôle d'une bibliothèque universitaire dans le cadre de la réforme du LMD engagée par l'université depuis quelques années.

Les personnes présentes étaient de niveaux différents mais, à les entendre, elles ont tous pu mettre à profit la formation et remettre en perspective leurs connaissances antérieures.



La satisfaction des apprenants a été manifeste, mais les besoins et les demandes en formation restent importants, que ce soit dans l'actualisation des techniques professionnelles, le maniement des technologies nouvelles ou plus globalement la prise de conscience d'une nécessaire culture de l'information. Si cette session de formation

est terminée, les échanges se poursuivent par courriel, en espérant, de part et d'autre, que la coopération se poursuive. ■

Université Libre du Burkina



Suite à la demande de l'Université Libre du Burkina située à Ouagadougou, concernant des enseignements de communication, de droit et de méthodologie de mémoire, notre appel a

suscité une dizaine de réponses.

En effet, il s'agit d'assurer l'encadrement de séminaires pour des étudiants de Master 2. Il est donc recherché des universitaires (Maitres de Conférences, Professeurs) dans les disciplines suivantes :

- Droit judiciaire privé
- Droit de l'urbanisme et de la construction
- Droit du foncier
- Finance d'entreprise ou auditeur interne
- Communication pour le développement.



Compte tenu de leurs besoins, nous avons envoyé finalement cinq CV de collègues. Le doyen nous a accusé réception mais nous n'avons pour l'instant aucune nouvelle sur ce dossier.

Pour tout contact : Prof. Yves Livian, Mail : yves.livian@laposte.net. ■

Le mot du trésorier

Chers collègues, chers amis,

Notre jeune association est déjà très active sur beaucoup de terrains comme vous avez pu le constater par les lettres d'information que vous recevez régulièrement. Néanmoins, son activité relève sur beaucoup de points de celles d'une ONG car les moyens des

organismes avec lesquels nous collaborons sont très limités. De ce fait, nous avons eu beaucoup d'appels d'offres qui, pour l'instant, sont suspendus en attente de financement. D'autre part, USF-AWB ne reçoit aucune subvention régulière à part les cotisations de ses membres.

Vous nous avez fait part de votre intérêt pour ses actions, pourquoi ne pas devenir membre ? Il vous suffit faire parvenir un chèque au trésorier (A. JOUANDEAU 20 rue du Chemin de Ronde, F-38460 VILLEMORIEU) ou un virement à l'ordre d'USF-AWB qui vous fera parvenir les coordonnées SEPA du compte destinataire. Nous vous en remercions par avance. Pour tout contact : alain.jouandeau@usf-awb.org.

PS : dans tous les cas, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos coordonnées complètes avec votre adresse électronique. ■